

RAPPORT RELATIF AU PRIX ET A LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE ET DE L'ASSAINISSEMENT

ANNEE 2020



Table des matières

1.	Les chiffres clés pour 2020	3
1.1	EAU POTABLE.....	3
1.2	ASSAINISSEMENT COLLECTIF.....	4
1.3	ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	4
2.	Les temps forts 2020.....	5
2.1	Préparation du transfert des compétences eau et assainissement.....	5
2.2	Les principaux travaux et démarches en 2020	6
3.	Le mot du Président.....	7
4.	LE GRAND CYCLE DE L'EAU.....	7
4.1	L'eau au cœur du territoire de la CLLL.....	7
4.2	Protéger la ressource : une priorité.....	8
4.3	Vers une gestion globale de l'eau.....	9
5.	LE PETIT CYCLE DE L'EAU.....	9
5.1	Les principales caractéristiques du petit cycle de l'eau sur le territoire.....	9
5.2	Le petit cycle de l'eau en quelques chiffres	10
6.	LE PATRIMOINE ET LES INFRASTRUCTURES	11
6.1	Les infrastructures du service public de l'eau potable.....	11
6.2	Les infrastructures du service public de l'assainissement collectif.....	25
7.	LES ACTEURS AU SERVICE DU PATRIMOINE ET DES USAGERS	40
7.1	Le rôle des exploitants du service d'eau potable	40
7.2	Le rôle des exploitants du service d'assainissement collectif.....	41
7.3	Le rôle des communes.....	42
7.4	Le rôle de la GEMAPI.....	42
8.	QUI SONT LES USAGERS DU SERVICE PUBLIC	43
9.	BUDGETS ET PRIX DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT	43
9.1	Les prix de l'eau	43
9.2	Les prix de l'assainissement collectif.....	47
9.3	Prix de la facture d'un usager de 120 m3	50
9.4	Les budgets des services de l'eau potable et de l'assainissement.....	52
9.5	Les recettes d'exploitation de l'eau potable et de l'assainissement	54
9.6	Les travaux réalisés en 2020	55
9.7	Les subventions	57
9.8	La dette.....	58
9.9	Les amortissements	59
10.	ANNEXES	60
10.1	Analyses eau potable 2020	60
10.2	Indicateurs eau potable.....	60
10.3	Indicateurs assainissement collectif	60
10.4	Indicateurs assainissement non collectif.....	60

1. Les chiffres clés pour 2020

1.1 EAU POTABLE



Nombre d'abonnés : 7499



1 892 464 m³ prélevés



876 341 m³ consommés par abonnés



400 Kilomètres de réseau de distribution



68 Réservoirs d'eau pour une capacité totale de 9600 m³



32 stations de reprise et 36 stations de traitement



28 ressources en eau différentes exploitées

1.2 ASSAINISSEMENT COLLECTIF



5900 abonnés



983 Tonnes de boues extraites soit 118 tonnes de matières sèches.



621 634 M3 d'eaux usées traitées sur Lodève sur un total d'environ 800 000 m³ sur le territoire



1 Station d'épuration de plus de 10 000 équivalents habitants
4 stations supérieures à 500 équivalents habitants



Environ 20 Kilomètres de réseau de collecte unitaire et 100 km en séparatif



124 Kilomètres de réseau de collecte des eaux usées

1.3 ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF



1548 Installations d'assainissement non collectif

2. Les temps forts 2020

2.1 Préparation du transfert des compétences eau et assainissement

2.1.1. Rappel des étapes vers le transfert des compétences eau et assainissement :

2014 : Lancement de la réflexion sur le transfert

2015 : Lancement de l'étude de structuration en vue du transfert

2016 : Fin de l'étude de transfert, recrutement du poste chargé de l'organisation du transfert (Directeur du service Eau Rivière Assainissement, mutualisé avec le SIEL et ville de Lodève)

2017 : Création du groupe de travail sur la préparation du transfert (7 maires). 4 réunions. Lancement du SIG intercommunal, concertation des communes.

2018 : Vote en juillet pour un transfert au 1^{er} janvier 2021

2019 : Signature d'un contrat de Z.R.R. (zones de revitalisation rurale) avec l'Agence de l'Eau pour un montant de 4,5 millions d'euros de travaux,

2020 : Janvier - Juillet : actualisation des données techniques et financières des communes.

Septembre - Décembre : élaboration des statuts des nouvelles régies, préparation de l'organisation humaine, matérielle, administrative et financière de la nouvelle direction intercommunale des Eaux du Lodévois. Préparation de la gouvernance : préfiguration du Conseil d'Exploitation et organisation en secteurs de gestion.

2.1.2. Les compétences transférées et celles restant en communes :

CC Lodévois et Larzac : Eau et assainissement :

- Etudes, travaux et gestion des réseaux et des équipements, y compris réseaux unitaires
- Branchements, travaux divers
- Ingénierie des projets, gestion stratégique et élaboration des schémas directeurs, gestion transversale avec les projets de territoire (PLUI, SCoT, SAGE...)

Communes : réseaux pluviaux, eau brute, défense incendie

- Travaux divers
- Ingénierie des projets, gestion des schémas directeurs, gestion transversale avec les projets de territoire (PLUI, SCoT, SAGE...)

2.1.3. Préparation de l'organisation du nouveau service, pour répondre aux enjeux suivants :

- Avoir des services supports, administratifs, financiers et gestionnaires de la clientèle, dédiés aux besoins de la régie pour un maximum d'efficacité
- Assurer la continuité de service et un pilotage efficace tant sur les aspects techniques que financiers
- Avoir une équipe resserrée mais avec des compétences et une motivation forte.
- Gérer l'exploitation par secteurs pour garder un ancrage territorial

2.1.4. Les enjeux techniques, au regard du constat posé sur l'eau potable

- 2/3 des unités de distribution sont mono-ressources

- Ressources insuffisamment protégées : finaliser les Déclaration d'Utilité Publiques permettant de sécuriser les périmètres autour des captages.
- Améliorer les rendements sur les réseaux pour atteindre les 75 % exigés par le SAGE du fleuve Hérault.
- Résoudre les problèmes de non-conformités
- Améliorer et systématiser la télégestion des ouvrages et des réseaux, utiliser des moyens modernes de relève, facturation pour détecter préciser les fuites sur réseau
- Sécuriser l'alimentation en eau sur l'ensemble des communes
- Numériser les réseaux et mettre en place un Système d'Information Géographique (SIG)

2.1.5. Les enjeux techniques, au regard du constat posé sur l'assainissement collectif

- Actualiser les schémas directeurs et faire des diagnostics de réseaux
- Renouveler les STEP, assainir les hameaux restants, revoir les zonages d'assainissement, adapter les systèmes d'assainissement au contexte local (collectif ou non collectif)
- Une dizaine de hameaux génèrent des rejets directs au milieu répartis sur 7 collectivités (exemple de hameaux disposant d'un réseau de collecte sans système épuratoire)
- Nécessité de mettre en œuvre un programme de travaux prioritaires et d'avoir un schéma directeur d'assainissement intercommunal

2.2 Les principaux travaux et démarches en 2020

Lauroux :

- Renouvellement de 5 km de la conduite principale des sources de Payrol qui alimentent également Lodève et le sud du territoire

Saint Maurice Navacelles :

- Finalisation de la DUP des forages de Navacelles
- Finalisation du projet de nouvelle station d'épuration à Madières et conventions de financement avec la commune de Rogues (Gard).

Le Caylar :

- Livraison de la nouvelle Station d'épuration du Caylar (filtres plantés de roseaux).

Saint Etienne de Gourgas :

- Extension de la Station d'épuration

Lodève :

- Mise en service d'une presse à vis pour améliorer la dessiccation des boues
- Travaux d'amélioration dans la station d'épuration
- Etude des provenances de substances polluantes en amont de la station d'épuration de Lodève et mise en place d'un plan d'action
- Travaux d'étanchéification et de réhabilitation des réseaux d'eaux usées sur la Lergue et la Soulondres
- Suppression de seuil sur la Soulondres pour améliorer la continuité écologique et limiter les entrées d'eaux parasites dans le réseau d'eaux usées
- Amélioration de la gestion et la supervision du château d'eau de Mayres
- Nombreuses réparations de fuites sur le réseau d'eau potable

Le Puech :

- Réhabilitation des réseaux d'eau potable et mise en séparatifs de tous les réseaux d'assainissement

Celles :

- Livraison du nouveau réseau d'eau potable et de la station d'épuration

3. Le mot du Président

UNE NOUVELLE GOUVERNANCE DE L'EAU POTABLE ET DE L'ASSAINISSEMENT

2020 aura été une année de forte mobilisation des communes et de l'intercommunalité pour la mise en place du transfert de compétence. Des rencontres régulières ont été organisées entre élus pour faire le point des projets prioritaires, analyser les aspects financiers et budgétaires nécessaires à la mise en marche du Service Intercommunal des Eaux du Lodévois Larzac (SIELL).

Dans le même temps, des élus au travers d'un groupe de travail ont travaillé à la mise en place d'une nouvelle gouvernance de l'eau et de l'assainissement au travers de la mise en place d'un conseil d'exploitation qui a été voulu restreint pour être le plus opérationnel précis. Ainsi, les 28 communes ont été réparties en 4 secteurs de gestion qui expriment la volonté de garder une proximité entre les communes et l'intercommunalité et un ancrage sur le terrain. 11 élus issus de ces 4 secteurs seront les référents entre les communes et l'intercommunalité pour l'eau potable et l'assainissement. Des rencontres de secteurs permettront à l'avenir d'être au plus proche du terrain tout en faisant valoir des mutualisations de moyens et un gain d'efficacité.

Je remercie l'ensemble des maires pour leur mobilisation en cette année 2020 qui aura vu aussi de nombreuses réalisations en eau potable et en assainissement avant le transfert. De nombreux défis nous attendent et la bonne gouvernance entre le SIELL, le conseil d'exploitation et le conseil communautaire doivent nous permettre d'y répondre.

UNE COMPETENCE INTERCOMMUNALE AU SERVICE DE TOUS

Depuis le 1^{er} janvier 2021, la Communauté de Communes Lodévois et Larzac exerce les compétences eau potable et assainissement collectif sur l'ensemble de son territoire. Le SIELL, Service Intercommunal des Eaux du Lodevois Larzac, est la structure qui met en œuvre cette compétence ainsi que la gestion des milieux aquatiques, la protection contre les inondations et un Système d'Information Géographique dédié.

Le SIELL est constitué d'une équipe de 26 personnes avec de fortes compétences techniques, administratives, financières et d'ingénierie de projet. Le défi est de taille. Le territoire du Lodévois et Larzac représente 550 km², 400 km de réseaux d'eau potable, 168 équipements, plus de 125 km de réseaux d'assainissement, 95 équipements d'assainissement. Face aux exigences réglementaires et de performance, la mise en place des moyens adaptés à l'échelle intercommunale était devenue incontournable.

Les frais d'exploitation et les investissements du service sont financés uniquement par les recettes perçues dans le cadre de la facturation, ainsi que par des aides des différents organismes partenaires et des emprunts. Les aides tendent à diminuer, plus que jamais l'eau paye l'eau et c'est une richesse qui mérite toutes les attentions.

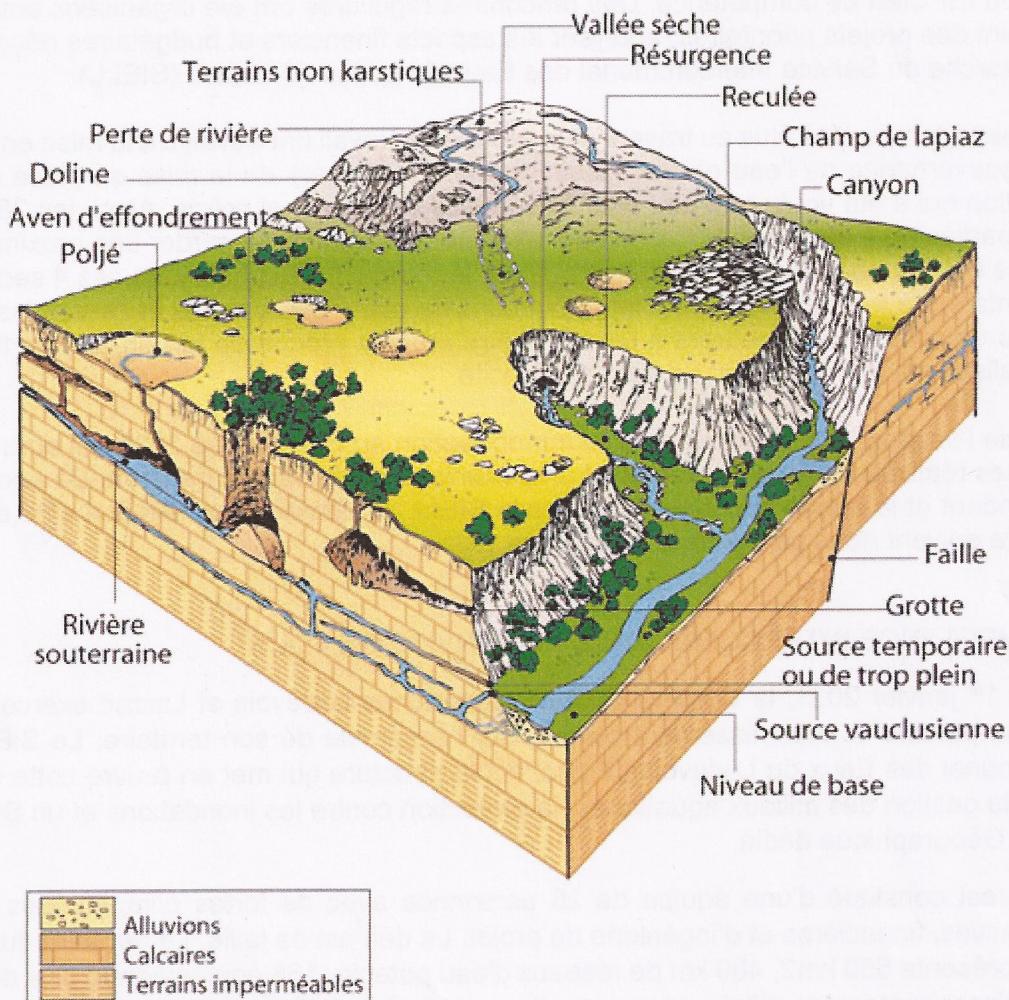
4. LE GRAND CYCLE DE L'EAU

4.1 L'eau au cœur du territoire de la CLLL

Le grand cycle de l'eau décrit l'ensemble des circulations sous différentes formes de l'eau sur un territoire.

Le Lodévois et Larzac a la particularité d'être un territoire formé de nombreux terrains géologiques, certains très anciens et avec peu de réserve en eau, notamment au sud de Lodévois et Larzac et d'autre plus récents et calcaires, les karsts, qui constituent des réserves importantes d'eau, quasi intégralement sur le Causse du Larzac et ses contreforts.

Ces formations érodées par l'eau contiennent de nombreuses cavités, fissures, rivières souterraines qui forment des réserves importantes qui sont reconstituées par la pluie qui s'infiltre et sont restituées en surface par des sources qui alimentent les rivières. Les sources les plus abondantes sont captées pour alimenter les villages et les villes du Lodévois et Larzac.



4.2 Protéger la ressource : une priorité

Il est essentiel de préserver la qualité de l'eau de nos sources. Chaque captage doit être protégé pour garantir que cette qualité va être préservée durablement au travers d'un arrêté de Déclaration d'Utilité Publique (DUP) qui permet de mettre en œuvre des mesures de protection.

Il y a 45 captages d'eau sur le territoire répartis sur 28 ressources. Un certain nombre de ces captages sont abandonnés pour leur utilisation en eau potable. Au total, 14 DUP récentes ont été finalisées, 8 sont en cours, 7 sont à lancer.

4.3 Vers une gestion globale de l'eau

A l'échelle du territoire nous avons mis en place aussi des observatoires pour mesurer l'impact des activités humaines et suivre les conséquences du changement climatique.

L'observatoire des milieux s'intéresse plus à l'état de la biodiversité au travers d'analyses des eaux, d'inventaires notamment au travers l'ADN environnemental et l'identification de bio indicateurs.

L'observatoire du Karst s'intéresse plus au suivi quantitatif, à la connaissance du karst par des exploration des cavités et des rivières souterraines, leur équipement en capteurs et systèmes de mesures de la qualité et des débits.

Pour l'eau potable et l'assainissement, des analyses régulières sont faites pour suivre la qualité d'eau distribuée et à l'autre bout du cycle pour vérifier les performances épuratoires, pour respecter les milieux récepteurs vis-à-vis des eaux traitées.

Au final, une eau de bonne qualité pour les milieux est un gage de bonne qualité de l'eau potable. Le SIELL s'intéresse donc à l'ensemble de ces aspects et les met en cohérence dans l'ensemble des projets gérés par le service.

5. LE PETIT CYCLE DE L'EAU

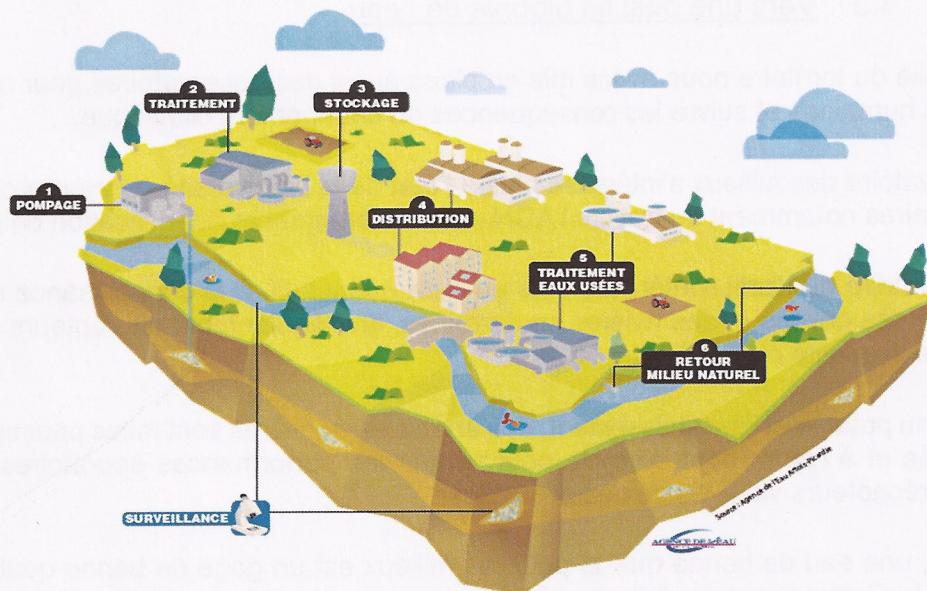
5.1 Les principales caractéristiques du petit cycle de l'eau sur le territoire

De façon usuelle, on utilise ce terme pour désigner la circulation de l'eau depuis un point de captage jusqu'à sa restitution au milieu naturel après la station d'épuration. L'eau est d'abord prélevée dans une zone protégée située généralement à l'extérieur de l'agglomération. La ressource utilisée peut être une eau souterraine ou une eau de surface.

Elle est dans un premier temps acheminée vers une usine où elle subit des traitements plus ou moins sophistiqués selon sa qualité originelle. Ces traitements visent à la rendre apte à la consommation humaine, c'est-à-dire sans risque pour la santé et agréable à boire.

L'eau est ensuite pompée pour être stockée dans des réservoirs situés sur une hauteur. L'objectif est de faire face aux fluctuations de consommation, de bénéficier d'une sécurité d'approvisionnement, d'économiser de l'énergie et d'assurer une pression suffisante dans le réseau. L'étape suivante consiste à distribuer cette eau en utilisant un réseau de canalisations qui la conduisent dans chaque rue, chaque impasse, chaque maison.

Une fois utilisées, les eaux usées sont collectées et le plus souvent (du moins dans les villes) évacuées par un système d'assainissement, principalement constitué de réseaux qui se développent dans leur sous-sol. Ces réseaux convergent vers une ou plusieurs stations d'épuration chargées d'épurer l'eau avant son rejet au milieu naturel, à l'aval de la ville.



5.2 Le petit cycle de l'eau en quelques chiffres

La ressource en eau sur le territoire du Lodévois et Larzac est inégalement répartie. Abondante au Nord elle se fait plus rare au Sud. De la même façon, sur le Causse du Larzac, les sources sont plus ou moins abondantes d'Ouest en Est. De nombreux réseaux de transferts permettent donc d'alimenter toutes les communes parfois distantes de plusieurs kilomètres. C'est le cas de la commune de Le Bosc qui est alimentée majoritairement par la source de Payrol située près de 20 km au nord.

Les 28 ressources exploitées sont réparties sur 550 km² ce qui est relativement important d'autant qu'il y a aussi beaucoup de hameaux. Zone rurale, il y a aussi beaucoup de reliefs qui permettent souvent d'alimenter les maisons par gravité mais nécessitent aussi parfois de surpresser l'eau dans les conduites pour acheminer l'eau plus haut.

Quelques chiffres :

- 400 km de réseaux d'eau potable
- 45 captages (sources ou forages)
- 68 châteaux d'eau pour un stockage de 9600 m³
- 32 stations de surpressions
- 36 stations de traitement
- 6 interconnexions

6. LE PATRIMOINE ET LES INFRASTRUCTURES

6.1 Les infrastructures du service public de l'eau potable

6.1.1 Inventaire des infrastructures

Cette partie présente l'inventaire des biens du service de l'ensemble du périmètre eau potable du nouveau Service Intercommunal des Eaux du Lodévois et Larzac (SIELL), et notamment les installations utilisées dans le cadre de l'exécution de notre mission de service public.

Le patrimoine du SIELL est présenté par communes/secteurs, afin d'en avoir une vue synthétique. On y trouve d'une manière générale les installations de production de traitement et stockage, les ouvrages de prélèvement de l'eau brute, les stations de reprise/surpression, les traitements complémentaires éventuels ainsi que sur les châteaux d'eau et réservoirs, nous trouvons enfin le linéaire des canalisations.

LES INSTALLATIONS PAR COMMUNES / SECTEURS :

Collectivité	Ouvrages
Lauroux	<ul style="list-style-type: none">• Captages : 1• Réservoirs y compris bâches de reprise : 3 ; Capacité totale de stockage : 227 m³• Stations de reprise : 1• Stations de traitement : 1• Interconnexions : 1 (import du SIEL)• Linéaire de réseau : 7 664 ml

Collectivité	Ouvrages
Les Plans	<ul style="list-style-type: none">• Captages exploités : 2<ul style="list-style-type: none">- Réservoirs y compris bâches de reprise : 5 ; Capacité totale de stockage : 508 m³• Stations de reprise : 1• Stations de traitement : 0 (chlorations manuelles régulières)• Interconnexions : 0• Linéaire de réseau : 9 050 ml

Collectivité	Ouvrages
Olmet et Villegut (secteur Villegut)	<ul style="list-style-type: none">• Captages : 1• Réservoirs y compris bâches de reprise : 1 ; Capacité totale de stockage : 9 m³• Stations de reprise : 1• Stations de traitement : 1 (UV)• Interconnexions : 0• Linéaire de réseau : NC

Collectivité	Ouvrages
S.I.E.L	<p>Syndicat Intercommunal des Eaux du Lodévois 8 communes adhérentes : Celles, Fozières, Le Bosc, Le Puech, Lodève, Olmet-et-Villegut, Poujols, Soumont</p> <ul style="list-style-type: none">• Captages : 8• Réservoirs y compris bâches de reprise : 26 ; Capacité totale de stockage : 4 047 m³• Stations de reprise : 14• Stations de traitement : 7 (chlorations gazeuses, UV, bioxyde de chlore...)• Interconnexions : 1 (export vers Lauroux)• Linéaire de réseau : 153 km

Collectivité	Ouvrages
SIVOM du Larzac	<p>Syndicat à Vocation Multiple du Larzac 11 communes adhérentes : Le Caylar, Le Cros, Sorbs, St Michel, Les Rives, St Félix de l'Héras, St Maurice Navacelles, St Pierre de la Fage, La Vacquerie et St Martin de Castries, Pégairolles de l'Escalette, St Etienne de Gourgas</p> <ul style="list-style-type: none">• Captages : 11• Réservoirs y compris bâches de reprise : 15 ; Capacité totale de stockage : 2630 m³• Stations de reprise : 6• Stations de traitement : 5• Interconnexions : 1 (export SI Causse de Blandas)• Linéaire de réseau : 165 km

Collectivité	Ouvrages
SM des Cinq Vallées	<p>Syndicat Mixte des Cinq Vallées 8 communes adhérentes, dont 2 appartenant à la CCLL : Lavalette et Romiguières</p> <ul style="list-style-type: none"> •Captages : 4 •Réservoirs y compris bâches de reprise : 3 ; Capacité totale de stockage : 100 m³ •Stations de reprise : 0 •Stations de traitement : 3 (chloration liquide, filtration + chl.liquide, filtration + UV) •Interconnexions : 0 •Linéaire de réseau : 5.7 km
Pégairolles de l'Escalette	<ul style="list-style-type: none"> •Captages : 1 •Réservoirs y compris bâches de reprise : 1 ; Capacité totale de stockage : 15 m³ •Stations de reprise : 1 •Stations de traitement : 2 (Chloration liquide, Ultrafiltration+post-chloration) •Interconnexions : 1 (export vers le plateau du Larzac, secours uniquement) •Linéaire de réseau : 1 650 ml (dont 380 ml d'adduction)
Poujols	<ul style="list-style-type: none"> •Captages : 4 •Réservoirs y compris bâches de reprise : 1 ; Capacité totale de stockage : 200 m³ •Stations de reprise : 1 •Stations de traitement : 1 (chlore gazeux) •Interconnexions : 1 (import du SIEL, en secours uniquement) •Linéaire de réseau : 6 060 ml (dont 4 841 ml d'adduction)
Roquere-donde	<ul style="list-style-type: none"> •Captages : 2 •Réservoirs y compris bâches de reprise : 4 ; Capacité totale de stockage : 175 m³ •Stations de reprise : 2 •Stations de traitement : 2 (chlore liquide, UV) •Interconnexions : 0 •Linéaire de réseau : 5 886 ml (dont 1 067 ml d'adduction)
Soubès	<ul style="list-style-type: none"> •Captages : 3 •Réservoirs y compris bâches de reprise : 1 ; Capacité totale de stockage : 660 m³ •Stations de reprise : 1 •Stations de traitement : 1 (chlore gazeux) •Interconnexions : 1 (import du SIEL) •Linéaire de réseau : 16 719 ml (dont 2 874 ml d'adduction) hors UDI Camping (NC)
St Etienne de Gourgas	<ul style="list-style-type: none"> •Captages : 3 •Réservoirs y compris bâches de reprise : 2 ; Capacité totale de stockage : 352 m³ •Stations de reprise : 1 •Stations de traitement : 2 (chloration, UV) •Interconnexions : 1 (export vers Soubès) •Linéaire de réseau : 7 940 ml
St Jean de la Blaquièrre	<ul style="list-style-type: none"> •Captages : 1 •Réservoirs y compris bâches de reprise : 2 ; Capacité totale de stockage : 278 m³ •Stations de reprise : 1 •Stations de traitement : 1 (chloration gazeuse) •Interconnexions : 0 •Linéaire de réseau : 7 990 ml